



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/976
15 décembre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRES IDENTIQUES DATÉES DU 15 DÉCEMBRE 1997, ADRESSÉES AU
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR
LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRÈS DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que, entre le 7 et le 10 décembre 1997, l'aviation américaine a continué de violer l'espace aérien iraquien à des fins de surveillance et de provocation. Des indications détaillées figurent en annexe.

Je vous prie de bien vouloir intervenir pour qu'il soit mis un terme à ces agissements, qui portent atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République d'Iraq et constituent une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et des règles du droit international.

Ces opérations terrorisent la population civile et causent des dommages aux biens publics et privés. La République d'Iraq réaffirme son droit de demander réparation pour le préjudice subi par elle et par son peuple par suite des actes susmentionnés.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Nizar HAMDOON

ANNEXE

Détails concernant les violations commises entre le 7 et
le 10 décembre 1997

1. Région nord : 69 sorties effectuées à des altitudes variant entre 6 000 et 9 000 mètres et à des vitesses variant entre 600 et 900 km/h. Villes et villages irakiens survolés : Dohouk, Mossoul, Amadiya, Aqra, Zakho, Irbil, Tal Afar, Bibo, Rawandoz.
2. Région sud : 268 sorties effectuées à des altitudes variant entre 6 000 et 9 000 mètres et à des vitesses variant entre 600 et 900 km/h. Villes et villages irakiens survolés : Nassiriya, Samawa, Artawi, Achbija, Joulayba, Afak, Salmane, Bassiya, Qorna, Jabayech, Chanafiya, Kout, No'maniya, Ali ach-Charqi, Ali al-Gharbi, Rifa'i, Roumaytha, Hobbariya, Rahhaliya, Noukhqyb, Bouhayrat ar-Razzaza, Bassorah, Hay, Chatra, Taqtaqana, Imara.
3. Le 3 décembre 1997, à 22 h 5, à 13 heures et à 18 h 5, des chasseurs américains ont violé l'espace aérien irakien et survolé la région d'Omm Qasr.
4. Le 4 décembre 1997, à 14 h 11, à 14 h 17, à 14 h 20 et à 14 h 27, des chasseurs américains ont violé l'espace aérien irakien et survolé la région d'Omm Qasr.
5. Le 7 décembre 1997, à 12 h 20, et le 8 décembre 1997, à 12 h 20 et à 12 h 25, des chasseurs américains ont violé l'espace aérien irakien et survolé la région d'Omm Qasr.
